



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 9 avril 2020

COVID-19 : des « chèques services » financés par l'État pour permettre l'accès aux produits d'alimentation et d'hygiène pour les personnes sans domicile fixe

Dans un contexte de crise sanitaire inédit depuis un siècle, la protection de tous les citoyens, y compris les sans-abris, est la priorité du Gouvernement. Le Président de la République a insisté le lundi 16 mars sur le fait que « pour les plus précaires, pour les plus démunis, pour les personnes isolées, nous ferons en sorte avec les grandes associations, avec aussi les collectivités et leurs services, qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés ».

La première des urgences a été d'anticiper et d'éviter des remises à la rue dans le contexte sanitaire actuel.

Un dispositif exceptionnel de distribution de « chèques services » vient d'être lancé par le ministre auprès de la ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales, chargé de la ville et du logement, appuyé par les services territoriaux de l'Etat, pour permettre aux personnes sans domicile et sans ressources d'acheter des produits d'alimentation et d'hygiène pendant la crise sanitaire. Ce dispositif vient en complément des actions des collectivités locales et des associations, maraudes et distributions alimentaires qui restent indispensables.

Dans le département du Calvados ce sont près de 600 personnes en très grande précarité, en particulier les personnes à la rue et en hôtel 115, qui vont bénéficier des « chèques services » dédiés à l'achat de produits d'alimentation et d'hygiène pour un montant maximum de 7€ par jour. Ils seront distribués dans les prochains jours par le biais d'opérateurs du social reconnus et en contact régulier avec ces publics

Il s'agit d'une première vague de distribution pour les 15 prochains jours.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication**

Tél : 02 31 30 64 00

Mél : pref-presse@calvados.gouv.fr